

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **30 juin 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 3

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 17

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelynne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Bernadette GINEZ (représentée par Daniel FLORY), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Louis ESTEVES (représenté par Philippe FABRE), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Philippe MAURS (représenté par Jean-François BARRIER), Maxime MURATET (représenté par Véronique VISY), Christophe PESTRINAUX (représenté par Philippe COUDERC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Chloé MOLES, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_099 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR / MODALITÉS DU SOUTIEN ACCORDÉ AU CROUS CLERMONT-AUVERGNE POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE POUR L'ANNÉE 2025

Rapporteur : Madame Véronique VISY

Considérant que le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Clermont-Auvergne gère la restauration universitaire sur le Campus d'Aurillac depuis la rentrée universitaire de 2005 ;

Considérant que, dans le cadre de sa compétence en matière d'enseignement supérieur, Aurillac Agglomération souhaite renouveler son soutien au CROUS Clermont-Auvergne en reconduisant la convention annuelle qui les lie à ce propos ;

Considérant que cette convention qui concerne l'année civile 2025 porte sur le versement d'une subvention totale plafonnée à 58 794 € selon les modalités de calcul et de versement précisées dans le projet de convention joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le versement d'une subvention plafonnée à 58 794 € au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) Clermont-Auvergne pour l'année 2025, le montant définitif étant établi pour permettre un taux de couverture des charges par les recettes (y compris subventions et amortissement) de 70 % maximum ;

- d'adopter le projet de convention qui fixe les modalités du soutien apporté par Aurillac Agglomération au CROUS Clermont-Auvergne pour la prise en charge de la restauration universitaire sur Aurillac, tel que joint en annexe ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout acte y afférent.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Pierre MATHONIER

Sébastien PRAT.